

DEPARTEMENT
DES
DEUX-SEVRES



VILLE DE NIORT

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 42

Convocation du Conseil Municipal :
le 08/10/2013

Affichage du Compte-Rendu Sommaire
et affichage intégral :
le 21/10/2013

SEANCE DU 14 OCTOBRE 2013

Délibération n° D-2013-462

Convention entre l'Ecole d'Architecte Paris - Val de Seine et la
Ville de Niort portant réflexion par des étudiants sur l'urbanisme
et l'architecture dans le secteur Baugier - CAC - Boinot - Cale
du Port

Président :

MADAME GENEVIÈVE GAILLARD

Présents :

Madame Geneviève GAILLARD, Madame Nathalie SEGUIN, Monsieur Amaury BREUILLE, Madame Josiane METAYER, Monsieur Jacques TAPIN, Madame Anne LABBE, Monsieur Christophe POIRIER, Madame Nicolle GRAVAT, Monsieur Nicolas MARJAL, Madame Chantal BARRE, Monsieur Jean-Louis SIMON, Madame Pilar BAUDIN, Monsieur Frank MICHEL, Madame Annie COUTUREAU, Monsieur Alain PIVETEAU, Monsieur Michel GENDREAU, Monsieur Denis THOMMEROT, Madame Annick DEFAYE, Madame Nicole IZORE, Monsieur Hüseyin YILDIZ, Monsieur Jean-Pierre GAILLARD, Monsieur Bernard JOURDAIN, Monsieur Gérard ZABATTA, Madame Julie BIRET, Madame Gaëlle MANGIN, Madame Sylvette RIMBAUD, Monsieur Alain BAUDIN, Madame Jacqueline LEFEBVRE, Madame Elisabeth BEAUVAIS, Monsieur Marc THEBAULT, Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Elsie COLAS, Monsieur Aurélien MANSART, Madame Rose-Marie NIETO, Madame Virginie LEONARD.

Secrétaire de séance : Frank MICHEL

Excusés ayant donné pouvoir :

Monsieur Pascal DUFORESTEL, ayant donné pouvoir à Madame Geneviève GAILLARD, Madame Delphine PAGE, ayant donné pouvoir à Madame Gaëlle MANGIN, Monsieur Jean-Claude SUREAU, ayant donné pouvoir à Madame Chantal BARRE, Madame Blanche BAMANA, ayant donné pouvoir à Monsieur Jean-Louis SIMON, Monsieur Patrick DELAUNAY, ayant donné pouvoir à Monsieur Gérard ZABATTA, Madame Dominique BOUTIN-GARCIA, ayant donné pouvoir à Monsieur Michel GENDREAU

Excusés :

Madame Maryvonne ARDOUIN, Monsieur Michel PAILLEY, Monsieur Emmanuel GROLLEAU.

Direction Espaces Publics

Convention entre l'Ecole d'Architecte Paris - Val de Seine et la Ville de Niort portant réflexion par des étudiants sur l'urbanisme et l'architecture dans le secteur Baugier - CAC - Boinot - Cale du Port

Madame le Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la commission municipale compétente

L'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture Paris – Val de Seine forme certains de ses étudiants architectes aux questions de construction urbaine, en s'appuyant sur des cas concrets de villes. La Ville de Niort présente plusieurs intérêts sur ce volet, en particulier ce qui a trait à l'histoire de son développement autour de son cours d'eau, la Sèvre Niortaise.

La connaissance et l'explicitation de ces notions de morphogenèse urbaine sont très utiles à la Ville pour intégrer de manière douce et cohérente les projets de développement à venir dans le secteur dans les prochaines années : site Boinot, cale du Port, requalification de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie.

Aussi, il est proposé que la Ville de Niort et l'ENSA Paris – Val de Seine formalisent un partenariat sous la forme d'une convention. Celle-ci explicite en particulier la participation de la Ville de Niort à la logistique du déplacement des étudiants, évaluée à 4 000 € en 2013.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver la convention avec l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture Paris – Val de Seine.
- autoriser Madame le Maire à la signer.

**LE CONSEIL
ADOpte**

Pour :	42
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	3

Madame le Maire de Niort
Députée des Deux-Sèvres

Signé

Geneviève GAILLARD